



SEANCE DU 27 JANVIER 2022

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
Travaux  
d'extension / Mise  
aux normes de  
l'école maternelle  
Joliot Curie -  
Demande de  
financement  
auprès de l'Etat au  
titre des dispositifs  
DETR/DSIL  
(rénovation  
énergétique)

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

### DELIBERATION N° 4

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-sept janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 21 janvier 2022

**Membres présents :** F.GONZALEZ - MJ ROQUES - M.EVENE - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - X.BAYLAC - C.DOS SANTOS - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - M.BECRET - H.ETCHENIQUE -

**Membres absents excusés ayant donné procuration :**

C.MARTIN donne pouvoir à M.BECRET  
J.RANCE donne pouvoir à D.LAVIGNE  
F.BILLARD donne pouvoir à MA.THEBAUD

**Secrétaire de séance :** S.PUYO

Madame Laurence GUYONNIE, Adjointe, rappelle le projet d'extension/mise aux normes de l'école maternelle Irène Joliot Curie.

Ce projet initié en 2019, avec pour objectif l'extension du dortoir et du restaurant scolaire pour une estimation initiale sommaire de 150 000 € HT, a connu plusieurs évolutions tant sur le plan technique que financier.

Après affinement du projet par Monsieur Pierre GOUANERE, Architecte, maître d'œuvre, et prise en compte de nouveaux besoins notamment en matière de rénovation énergétique tels que le remplacement de la chaudière et de radiateurs, l'amélioration de la ventilation du bâtiment, le coût du projet se porte désormais à 639 466 € HT.

Il est précisé que la part des dépenses afférentes à la rénovation énergétique de cette école s'élève à 107 120 € HT.

Compte tenu des contraintes inhérentes à l'occupation des locaux durant la période scolaire, il est précisé que la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux débutera en juillet 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et de solliciter un accompagnement financier de l'Etat au taux maximum au titre des dispositifs DETR/DSIL.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

**Approuve** les travaux d'extension/mise aux normes de l'école maternelle Irène Joliot Curie pour un coût estimatif de 639 466 € HT ;

**Sollicite** un accompagnement financier au taux maximum auprès de l'Etat au titre du dispositif DETR/DSIL ;

**Charge** Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires.

**Pour extrait certifié conforme**

**Boucau, le 28 janvier 2022**

**Le Maire,**

